

Madame, Monsieur,

Une fois par an, l'école ainsi que le Canton de Neuchâtel (à hauteur de 5%) prennent en charge les frais de transports publics de votre enfant. Il s'agit d'un abonnement annuel ONDE VERTE, couvrant les **zones 11-30, 10-11 ou 21-30**, pour un montant total de **CHF 513.-**, nécessaire au trajet domicile-école.

Afin de bénéficier de cette prise en charge, il vous appartient d'effectuer vous-même les démarches pour établir ou renouveler l'abonnement de transports publics de votre enfant d'ici au **lundi 11 août 2025** compris.

À noter que les abonnements annuels ONDE VERTE sont chargés sur une carte SwissPass personnelle (valable 5 ans).

SI VOTRE ENFANT POSSÈDE DÉJÀ UNE CARTE SWISSPASS

Si votre enfant dispose d'une carte SwissPass valable et que les zones ONDE VERTE **zones 11-30, 10-11 ou 21-30** sont suffisantes pour ses trajets, vous n'avez qu'à remplir le formulaire disponible sur la page ci-dessous. TransN se chargera de la suite des démarches.

Délai d'inscription : au plus tard le lundi 11 août 2025

Activation de l'abonnement (visible sur le SwissPass) : dès le mercredi 13 août 2025

Validité de l'abonnement : à partir du lundi 18 août 2025 pour une année



www.transn.ch/inscription2025csvr

SI VOTRE ENFANT NE POSSÈDE PAS DE CARTE SWISSPASS OU SI DES ZONES SUPPLÉMENTAIRES SONT NÉCESSAIRES

Dans ces cas, vous devez impérativement vous rendre au point de vente transN de Cernier pour effectuer les démarches suivantes :

Pour créer une carte SwissPass, veuillez-vous présenter avec :

- Votre enfant (une photo sera prise sur place)
- Une pièce d'identité de votre enfant
- Le présent courrier

Pour ajouter des zones supplémentaires :

- Une pièce d'identité de votre enfant
- Le présent courrier
- La carte SwissPass de votre enfant si existante
- Les frais pour les zones additionnelles sont à la charge des parents

Dans les deux cas, **vous n'avez pas besoin de remplir le formulaire en ligne**, toutes les démarches se font sur place

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- En cas de perte de la carte SwissPass, une nouvelle carte peut être obtenue au guichet transN pour un montant de CHF 30.--
- En cas de changement d'école, l'abonnement peut être résilié sur demande de l'établissement concerné
- Pour toute question, Madame Domatezo se tient à votre disposition par e-mail à l'adresse suivante : fabienne.domatezo@ne.ch
- Les données personnelles sont traitées de manière confidentielle, conformément à la loi sur la protection des données.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Transports Publics Neuchâtelois SA